

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES  
(EXERCICE FINANCIER 2012)  
RGCA12-10-0002**

**AVIS** est par les présentes donné qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord qui se tiendra le mardi 11 octobre 2011, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, sera soumis pour adoption le règlement mentionné en rubrique et dont copie sera déposée.

Ce règlement a pour objet d'imposer et prélever sur tout immeuble imposable porté au rôle d'évaluation foncière et situé dans l'arrondissement une taxe spéciale relative aux services, au taux de 0,0916 par 100 \$ appliqué sur la valeur imposable de l'immeuble.

Ce règlement est déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement situé au 4243, rue de Charleroi, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Montréal,  
Arrondissement de Montréal-Nord, ce 4 octobre 2011.

Hugues Chantal,  
Secrétaire d'arrondissement substitut